

## Objet : Procès Verbal de Réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni à deux reprises

La première le **6 avril** au décours immédiat de l'Assemblée Générale,

La seconde, le lendemain **7 avril**

L'ensemble des élus assistait à ces réunions

### Ordre du jour

Élection à la Présidence du Conseil d'Administration

Répartition des fonctions et des tâches

Déclaration du nouveau bureau à la préfecture

Litige concernant un manquement à l'éthique de la part d'un adhérent.

Remerciements à l'égard de l'ancien bureau et des bénévoles.

Programme immobilier.

Fréquences des réunions et questions diverses.

## I-ÉLECTIONS ET DÉSIGNATIONS

Les votes se sont déroulés à main levée.

**Présidente :** Marie-Noëlle VANNIER

**Vice-Présidente** Patricia BAUGEARD \*

**Trésorier :** Richard MAMON

**Secrétaire :** Jean-Pierre CAMPION

**Gestion des tournois :** André BILLE BIZE

**Gestion des adhérents :** Florence de BLIGNIÈRES

**Communication :** Robert CORRADO

Charles WAGNER, en partenariat

**École de bridge :** Foudil NAKIB

**Gestion du bar :** Armelle EOCHE

Laurence GUEZENNEC

Angela KEMME

**Caisse :**

Laurence GUEZENNEC

**Intendance du bar :**

Armelle EOCHE \*

Laurence GUEZENNEC \*

Florence de BLIGNIÈRES

Angela KEMME ,

Michel SCHNEIDER

\* chargée de la négociation immobilière

\* personnes habilitées à s'approvisionner à METRO avec la carte de titulaire détenue par la Présidente.

## **II- DÉCLARATION à LA PRÉFECTURE : le secrétaire**

## **III- LITIGE POUR MANQUEMENT À L'ÉTHIQUE**

La CRED a prononcé la relaxe concernant les faits reprochés, assortie toutefois d'un blâme pour comportements annexes fautifs.

Cependant, le Président du Comité Bretagne s'est pourvu en appel auprès de la CNED, (Commission Nationale d'Ethique et de Discipline).

Au regard de ces éléments, le CA du BCR décide de suspendre de sa charge de cours la personne concernée.

Toutes autres décisions seront soumises aux conclusions de la procédure d'appel.

Angela Kemme a reçu, de la part de l'intéressé, un accord verbal de mise en retrait du Club. Un document écrit lui sera cependant demandé.

## **IV-PROJET IMMOBILIER**

Le BCR a le projet de vendre ses locaux.

Une promesse de vente établie par notaire a été soumise à un binôme de co-promoteurs, (Bati-Armor; Espacil).

Ce projet comporte la vente, mais également la remise à disposition, par la co-promotion, de locaux neufs au profit du BCR.

Patricia Baugeard a la mission de piloter ce projet. À ce titre, elle est chargée des relations avec les co-promoteurs, le Syndic de co-propriété des locaux actuels, le notaire, l'avocat, la mairie ; ainsi que de toutes les relations publiques concernées, et les aspects juridiques inhérents aux négociations.

Patricia Baugeard se rendra au plus tôt auprès des services municipaux ; le projet ne pouvant aboutir qu'avec l'accord, (encore non prononcé), de la mairie.

Patricia Baugeard assistera le 26 avril à l'AG de notre Syndicat de copropriété INOVA.

## **V-QUESTIONS DIVERSES :**

Le Conseil demande une mise au clair du statut juridique et fiscal des professeurs.

Foudil Nakib se propose d'organiser une consultation auprès des personnes concernées.

## **VI- PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :**

Lundi 2 Mai ; 17h45

**La Présidente**

Marie-Noëlle Vannier

**le Secrétaire**

Jean-Pierre Champion